

AGENDA

Pour plus d'informations : consulter le calendrier mis à jour sur chlorofil

[Voir le calendrier](#)

EDITO

Arrivée début juin 2020 à la DGER en tant que cheffe du bureau de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue, je saisis l'occasion qui m'est offerte par le comité de rédaction de contribuer à cette nouvelle édition de FormPro La Lettre à travers cet édito. La crise sanitaire actuelle a profondément perturbé le fonctionnement des EPLEFPA. Pour les CFA, une difficulté supplémentaire s'est ajoutée : avec la baisse significative de l'activité des entreprises, les incertitudes sont grandes quant à leur possibilité de recruter des apprentis à la rentrée. Le surcoût et les pertes financières liées à la crise Covid 19 ont été quantifiés par le CGAER et les équipes de la DGER et ont été présentés en conférence budgétaire, sans pour autant connaître à ce jour les résultats quant à une éventuelle aide.

Des dispositions spécifiques à la formation professionnelle ont été prises par le gouvernement pour faire face à l'épidémie Covid-19. Tout d'abord, l'article 1 de l'ordonnance du 1er avril 2020 reporte au 1er janvier 2022 l'échéance fixée initialement par la loi aux organismes de formation professionnelle pour obtenir la certification qualité.

La Ministre du travail a par ailleurs annoncé le 4 juin dernier un plan de relance de l'apprentissage, articulé autour de plusieurs mesures immédiates, en particulier la création d'une aide exceptionnelle au recrutement d'apprentis jusqu'au niveau de la licence professionnelle, à hauteur de 5 000 euros pour les apprentis de moins de 18 ans et de 8 000 euros pour les apprentis majeurs, versée pour tous les contrats signés avec des entreprises entre le 1er juillet 2020 et le 28 février 2021. Les entreprises de plus de 250 salariés sont soumises à une condition d'accueil de plus de 5 % d'alternants pour bénéficier de cette aide. Enfin, plusieurs initiatives de mise en relation des CFA, des jeunes et des employeurs voient le jour, dans un contexte où les actions de promotion habituellement organisées au 1er semestre ont dû être annulées ou réinventées. Un Forum virtuel de l'apprentissage est en particulier organisé par le groupe AEF Info les 16 et 17 septembre prochains, auquel les CFA qui le souhaitent peuvent être associés.

Selma TAFANI

Cheffe du bureau de l'apprentissage
et de la formation continue
Sous-direction de l'enseignement Technique - DGER

ACTIONS PNF MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

Bilan des actions PNF au premier semestre 2020

Du 02 janvier au 18 juin 2020, ce sont 10 actions nationales (PNF 2020) qui ont pu être mises en œuvre, dans des conditions exceptionnellement complexes. Cela a représenté 17 jours d'intervention pour 544 bénéficiaires de la communauté éducative.

A cela, il faut bien entendu ajouter les actions qui ont pu avoir lieu en régions. Les chiffres régionaux (relevant du PRF) pourraient être communiqués à l'automne.

Pour revenir sur les actions nationales, 50% d'entre elles ont eu pour cible les structures et les 50% restant les agents. 70% de ces actions furent de la formation traditionnelle, 10% ont relevé de l'appropriation, 10% de l'échange de pratiques et les 10% restant ont relevé du séminaire sous forme de webinaire.

En ce qui concerne les actions à destination des structures, 60% ont relevé de la démarche qualité, 20% de la stratégie et 20% de la pédagogie.

Pour ce qui est des actions à destination des agents, 60% ont relevé du soutien à l'activité et 40% de la pédagogie.

Compte tenu des conditions sanitaires liées au covid-19, il est tout à fait logique de constater que 90% des actions ont été exécutées en distanciel et 10% en présentiel (avant le 16 mars 2020).

Contact : Alexandre GIRARD
alexandre.girard@agrosupdijon.fr

ACTIONS DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

Que va-t-il se passer au 2d semestre 2020 ... et après ?

La crise sanitaire a forcément eu un impact sur les propositions du second semestre 2020 du plan, du fait des nombreux reports et annulations que nous avons été contraints d'opérer. Cependant la crise n'a pas remis en cause les objectifs de formations prévus au départ et nécessaires à la mise en œuvre des exigences de la loi si ce n'est un renforcement de la modalité à distance. En d'autres mots, ce qui était prévu aura lieu soit à une autre date, soit sous une autre modalité, soit les 2.

D'ici la fin de l'année 2020, plusieurs actions sont accessibles dans le cadre du PNF.

L'année 2021 se construit également : l'émergence de besoins de formation, parfois renforcée par la situation de crise sanitaire, a permis d'identifier d'ores et déjà des perspectives pour le plan d'accompagnement et les actions qu'il proposera.

[Lire l'article complet](#)

ATTENTES DES BRANCHES PROFESSIONNELLES EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES

Une mission du CGAER, débutée avant le déclenchement de la crise sanitaire, est consacrée aux attentes des branches professionnelles en matière de compétences et à la capacité de l'enseignement technique agricole public (ETAP) à y répondre dans le contexte de la réforme de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage (FPCA). Les principaux attendus de cette mission sont :

- documenter les principales conséquences de la réforme pour les EPL,
- identifier les intentions et priorités des branches professionnelles clientes de l'enseignement agricole en matière de formation continue et d'apprentissage,
- décrire les forces et faiblesses des EPL pour répondre à ces attentes,
- éclairer les rôles et positionnements des acteurs du contexte,
- proposer les leviers permettant aux établissements de s'approprier la réforme.

La remise du rapport est prévue pour septembre. Les enseignements provisoires relatifs aux deux premiers items ont fait l'objet d'une restitution intermédiaire auprès de la DGER début mars.

Pour les EPL, la réforme a des conséquences en matière d'organisation de la FPCA, de définition et de commercialisation de leur offre, de certification qualité et d'information réglementaire, de financement, de qualification et gestion des ressources humaines. Les réflexions de la mission priorisent la prise en compte de la convergence de la FPC et de l'apprentissage, l'adaptation de la gouvernance des EPL, et la maîtrise technique et financière du développement d'une offre combinant les publics et les modalités de formation.

Les principales branches clientes de l'ETAP (production agricole, entreprises de travaux et entreprises du paysage) ont confiance dans celui-ci et le soutien dans son appropriation de la réforme, avec le défi partagé que celle-ci contribue à une plus grande attractivité de leurs métiers. Elles ont eu le souci d'une mise en place d'Ocapiat aussi consensuelle et opérationnelle que possible et que les besoins des branches de moindre ampleur ne soient pas oubliés.

Dans le détail, les attentes des branches sont très diverses et leur prise en compte adéquate suppose probablement une capacité d'adaptation régionale de l'offre de l'ETAP et de son positionnement.

La deuxième phase de la mission vise à cerner comment y parvenir en tenant compte des positions des autres parties prenantes aux niveaux national et régional.

Contact : Jérôme BURQ
jerome.burq@agriculture.gouv.fr

BONNES VACANCES



Toute l'équipe FormPro vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

LE PLAN EN CHIFFRES

MOBILITÉ INTERNATIONALE

PROGRAMME ERASMUS EFP 2021-2027

Webinaire du 10 juin 2020

60 participants

Equipe de direction, formateurs/enseignants, référents coop inter et mobilité mais aussi chargés d'ingénierie, personnels administratifs et animateurs qualité.

10 régions métropolitaines représentées ainsi que les Antilles et l'Océan Indien.

Taux de satisfaction par engagement :

Légende

1. Accueil Information
2. Ingénierie
3. Action de formation
4. Action de formation par apprentissage
5. Action par la voie de la VAE
6. Action Bilan de compétences
7. Insertion
8. Notes internes
9. Disposition V du management (Stratégie Interne, Externe, RH et Gestion administrative financière)
10. Disposition VI

DÉMARCHE QUALITÉ :

DES RESSOURCES POUR VOUS ACCOMPAGNER

Action de formation

« Accompagner une équipe pour la conception ou la réalisation d'un projet qualité » - à distance - safo 523 026

<https://www.formco.agriculture.gouv.fr/>

Banque de ressources exemples

<https://chlorofil.fr/qualite/banque-ressources>

Action de formation

« Conduire un audit interne » - à distance - safo 523 024

<https://www.formco.agriculture.gouv.fr/>

TOUTE L'INFORMATION SUR LE PLAN
D'ACCOMPAGNEMENT EST
ACCESSIBLE SUR **CHLOROFIL.FR**



ChloroFil

Par et pour les professionnels
de l'enseignement agricole

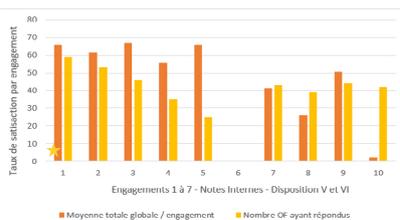
QUALITÉ

L'autodiagnostic QualiFormAgri

1/3 des établissements ont saisi leurs données : les tendances observées

Depuis le printemps dernier, l'équipe Qualité Eduter Ingénierie a mis à la disposition de tous les établissements engagés dans une démarche qualité, un outil d'auto-diagnostic en ligne. Cet outil permet de mesurer l'écart entre vos pratiques et les engagements de la certification QualiFormAgri et d'envisager le cas échéant un appui.

En mai 2020, dans FormPro LA LETTRE numéro 7, nous vous avons présenté les 1ers résultats de ce diagnostic dont la crise sanitaire a quelque peu bousculé la mise en œuvre. Aujourd'hui 30 % des établissements (contre 20%, il a 2 mois) ont commencé à saisir leurs données et 67 % d'entre eux ont complété tous les engagements.



Ces résultats nous permettent de tracer quelques 1ères tendances :

Concernant les engagements de service 1 à 5, le taux moyen de satisfaction aux exigences de QualiFormAgri est relativement élevé et varie entre 56 et 68 %.

On note cependant un nombre d'OF ayant répondu beaucoup plus faible pour les engagements 4, 5 et 6. Pour le 4, cela peut s'expliquer par le fait que peu de CFA est en démarche qualité. Par contre pour l'engagement concernant les actions en lien avec la VAE, les résultats du printemps se confirment et on observe une quasi adéquation de leurs pratiques avec les exigences de la certification et même une adéquation totale pour 5 d'entre eux.

Aucun établissement répondant n'est concerné par l'engagement « Action Bilan de compétences ».

Concernant l'engagement « insertion », on note toujours un écart important entre les établissements (conformité allant de 1 % à 75 %). 27 d'entre eux n'ont pas renseigné un taux suffisant de pratiques pour satisfaire aux exigences de l'engagement. Cela va être un point à intégrer dans les plans d'action d'amélioration continue pour atteindre l'objectif de la certification.

La Disposition V du management fait apparaître une moyenne globale des OF de 51 %. Ceci est trop éloigné des exigences de QualiFormAgri dont l'atteinte facilitera le pilotage du système qualité.

La moyenne globale pour la disposition VI est très faible, ce qui en soi n'est pas surprenant puisqu'elle concerne tous les éléments qui permettent le suivi des engagements. Elle augmentera rapidement au fur et à de la mise en œuvre du système qualité avec la mise en place des audits internes, des bilans de mesure de satisfaction, du bilan annuel...

Concernant les Notes internes, la moyenne globale est de 26 %, ce qui démontre que vous avez déjà commencé à formaliser vos procédures.

Ces résultats ne font que conforter la nécessité pour les établissements de réaliser cet diagnostic et ainsi avoir des éléments pour engager/mener leur démarche de progrès. Nous ne pouvons donc que vous encourager à réaliser l'autodiagnostic jusqu'au bout et pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de s'engager dans la démarche.



Contact : Magalie PICHOT
magalie.pichot@agrosupdijon.fr

INGÉNIERIE DE FORMATION ET PÉDAGOGIE

S'emparer des problématiques d'individualisation dans l'EPELEPPA

*La réflexion sur le centre de ressources
(CdR) est engagée à Brioude*

Depuis quelques années, les équipes du CFPPA - UFA de Brioude ressentent un manque de souplesse dans l'organisation de leur travail pour pouvoir prendre en charge les apprenants, adultes et apprentis, en petits groupes voire en individuel. La réforme de la formation professionnelle est venue renforcer ce ressenti et la nécessité de s'interroger sur la place et le rôle du CdR dans l'individualisation des parcours et plus largement dans l'organisation du centre.

Le 19 mai 2020 à la demande de Paule DUPIN, directrice de l'EPELEPPA Brioude - Bonnefont - Saugues, Ann SELLARS, référente nationale du dossier CdR, est intervenue auprès des équipes.



Contact : Ann SELLARS
ann.sellars@agrosupdijon.fr

Lire l'article
complet

PILOTAGE ET MANAGEMENT

Mobilité : la période 2021-2027 se prépare

*Perturbé, confiné, l'encouragement
à la mobilité ne faiblit pas !*

En 2020, le coronavirus a pris à contrepied toutes les actions de mobilité. Cependant, la formation à distance a été maintenue de mars à mai et le regroupement national a été remplacé par un temps d'information sous la forme d'un webinaire le 10 juin dernier.

Le webinaire du 10 juin a permis aux chargés de promotion de l'Agence Erasmus+ France de présenter le programme Erasmus+ pour la formation professionnelle 2021-2027 : objectifs, architecture, bénéfices, principes de financement, l'accréditation et les critères d'évaluation, les standards de qualité du Plan.



Contact : Marie-Françoise WENANDY
marie-francoise.wenandy@agrosupdijon.fr

Lire l'article
complet



Directeur de la publication :
Thierry LANGOUET - AgroSUP Dijon

Rédacteurs :

Jérôme BURQ, Claire DELAYE, Alexandre GIRARD, Sylvie PETITJEAN,
Magalie PICHOT, Ann SELLARS, Marie-Françoise WENANDY



Si vous ne voulez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en envoyant un mail à :
claire.delaye@agrosupdijon.fr